

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Réunion du Conseil Municipal
(Article L. 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Verson se réunira en séance ordinaire, le

**Lundi 15 décembre 2025 à 20h00,
Salle Pierre Hébert Ateliers de l'Odon**

Fait à Verson, le 9 décembre 2025



La Maire,



Nathalie DONATIN

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte-rendu du conseil du 17 novembre 2025**
- 2. Rapport des commissions municipales**
- 3. Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)**
- 4. Rapport des Décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)**
- 5. Finances :**
 - Budget communal 2025 - Décision modificative budgétaire n° 3
 - Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026
 - Régularisation d'amortissement au compte 1068 (écritures d'ordre non budgétaires)
- 6. Patrimoine Senghor :**
 - Valorisation du patrimoine Senghor - Convention pluriannuelle de partenariat avec l'association « Présence Senghor à Verson »
- 7. Petite enfance :**
 - Communes de Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson - Convention 2026-2030 relative à la participation financière aux services publics liés à l'enfance (relais petite enfance)
- 8. Innovation :**
 - Retraits du SMICO (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités)
- 9. Questions diverses.**